

REVUE

trimestrielle publiée
avec le concours du Centre National
de la Recherche Scientifique
et du Centre National du Livre

de l'*histoire*
des
religions

EXTRAIT

puf

REVUE DE L'HISTOIRE DES RELIGIONS

<http://rhr.revues.org>

La *Revue de l'histoire des religions* (RHR), publication trimestrielle fondée en 1880, dont la rédaction est établie au Collège de France, est ouverte à la plus large collaboration, française et étrangère. Son champ d'étude couvre toutes les formes du donné religieux, discours et vécu, des origines à nos jours, sous toutes les latitudes.

La Revue ne publie que des textes originaux, scientifiquement fondés. Elle peut accueillir, dans ses numéros thématiques, des actes de colloque. Tous les textes proposés sont soumis au Comité de lecture ; ils doivent être présentés prêts pour l'impression (voir les « Instructions aux auteurs » sur le site de la Revue ou, sous une forme abrégée, en p. 3 de couverture de chaque fascicule).

COMITÉ DE PATRONAGE

André CAQUOT, Jean DELUMEAU, *Institut de France* ; Philippe HOFFMANN, Charles MALAMOU, *École Pratique des Hautes Études, Paris* ; André PADOUX, *Centre National de la Recherche Scientifique* ; Jacques REVEL, *École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris* ; Michel TARDIEU, Jean-Pierre VERNANT, *Collège de France, Paris*.

DIRECTION

Charles AMIEL, John SCHEID, *Collège de France*.

RÉDACTION

Charles AMIEL.

CONSEIL DE RÉDACTION

Gabriel AUDISIO, *Université de Provence, Aix-Marseille I* ; Lyne BANSAT-BOUDON, Nicole BELAYCHE, Stélla GEORGOU, Jacques LE BRUN, Pierre LORY, *École Pratique des Hautes Études* ; Pierre BOURETZ, Maurice OLENDER, Heinz WISMANN, *École des Hautes Études en Sciences Sociales* ; Pierre ELLINGER, *Université Paris 7 - Denis Diderot* ; Frank LESTRINGANT, *Université Paris IV - Sorbonne*.

CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Maurizio BETTINI, *Université de Sienne* ; Philippe BORGEAUD, *Université de Genève* ; Bernard FAURE, *Université de Stanford, Californie* ; Minoru HARA, *Académie du Japon* ; Moshe IDEL, *Université Hébraïque de Jérusalem* ; Heinz Dieter KITTSTEINER, *Université européenne Viadrina, Francfort-sur-l'Oder* ; Alexis SANDERSON, *Université d'Oxford*.

CORRESPONDANCE

Toute la correspondance (sauf pour les abonnements et la vente) est à adresser à la *Revue de l'histoire des religions*, Collège de France, 11 place Marcelin-Berthelot, 75231 Paris Cedex 05.

E-mail : rhr@ehess.fr

ABONNEMENT ET VENTE

Presses Universitaires de France, Département des Revues,
6 avenue Reille, 75685 Paris Cedex 14

Tél. : 01 58 10 31 63 — Fax 01 58 10 31 82 — Compte chèques postaux : Paris 392 33 A

E-mail : revues@puf.com

ABONNEMENT ANNUEL (2004) : 64 € (France) — 77 € (Étranger)

PRIX DU FASCICULE : 21 €

YOURI VOLOKHINE

Université de Genève

Le dieu Thot et la parole

Cet article propose d'étudier le rôle du dieu égyptien Thot en tant que dieu de la parole. Maître des hiéroglyphes et du langage, dieu présidant à l'éloquence, Thot est aussi le formulateur d'une parole créatrice proférée dans un processus cosmogonique : les principales sources concernant cet aspect du dieu sont ici analysées. D'autres aspects de cette thématique sont abordés, comme le rôle oraculaire du dieu, et les facultés intellectuelles prêtées à ses animaux emblématiques (babouin et ibis). La question du langage divin nous conduit enfin jusqu'à l'hermétisme gréco-égyptien.

Thot and the speech

This article examines the role of the Egyptian god Thot as god of the speech. Master of hieroglyphs and language, the god of eloquence Thot also formulates a creative utterance within a cosmogonic process : the main sources regarding this aspect of Thot will be analysed. Other aspects related to this theme such as Thot's oracular function and the intellectual capacities attributed to his emblematic animals (the baboon and the ibis) are taken into consideration. And finally the question of divine language will lead us towards the Greco-Egyptian hermetism.

1. ÉCRITURE ET PAROLE

Au sein du panthéon égyptien, Thot se présente d'abord comme le dieu écrivain, le patron des scribes et des lettrés, le

Revue de l'histoire des religions, 221 - 2/2004, p. 131 à 156

secrétaire par excellence¹. La tradition égyptienne lui attribue la rédaction de décrets, de lettres, ainsi que de livres². Il est notamment un spécialiste patenté de l'écriture des textes funéraires : quelques chapitres du « Livre des Morts » mentionnent leur invention par Thot en personne (chap. 30 b, 64, 137 a, 148) et relatent leur découverte fortuite³. Le « Livre des Respirations »

1. Je remercie très chaleureusement Philippe Borgeaud qui m'a fait part de ses remarques, ainsi que Laurent Coulon qui m'a signalé des références importantes, et qui m'a généreusement permis de consulter son manuscrit de thèse inédit, *Le discours en Égypte ancienne. Éloquence et rhétorique à travers les textes de l'Ancien Empire au Nouvel Empire*, 1998. La monographie de Patrick Boylan, *Thot, the Hermès of Egypt*, Oxford, 1922, est dépassée mais n'a pas été réellement remplacée. Georges Posener avait dressé dans ses cours du Collège de France un panorama très riche, indiquant les axes possibles d'une étude monographique moderne sur Thot : voir le résumé du cours « Un dieu écrivain : le Thot égyptien », dans *Annuaire du Collège de France* (dorénavant : *ACDF*), 1962-1966. On retiendra les études suivantes : Claas Jouco Bleeker, *Hathor and Thot*, Leiden, 1973 ; Maria-Theresia Derchain-Urtel, *Thot à travers ses épithètes dans les scènes d'offrandes des temples d'époque gréco-romaine, Rites égyptiens*, III, Bruxelles, 1981 ; Dieter Kurth, s.v. « Thot », *Lexikon der Ägyptologie* (dorénavant : *LÄ*), VI, Wiesbaden, 1986, col. 497-523. Cf. aussi Günther Roeder, dans Wilhelm-Heinrich Roscher, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, V, s.v. « Thoth », p. 826-863 ; Hans Bonnet, *Reallexikon der ägyptische Religionsgeschichte*, Berlin, 1953, s.v. « Thot », p. 805-812 ; Adolf Rusch, *Real-Encyclopädie der klassischen Altertumswissenschaft*, s.v. « Thot » ; Georges Nagel, « Le dieu Thot d'après les textes égyptiens », *Eranos-Jahrbuch*, 1942, p. 109-140 ; sur Thot et la lune, voir Ph. Derchain, dans *La lune. Mythes et rites, Sources orientales*, 5, Paris, 1962, p. 36-40 ; Manfred Weber, *Beiträge zur Kenntnis des Schrift- und Buchwesens der alten Ägypter*, Köln, 1969, p. 84-90 ; Manu Tassier, « Thot, le dieu multiple », *Scriba*, 4, 1995, p. 195-205.

2. Cf. Siegfried Schott, « Die Opferliste als Schrift des Thoth », *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde* (dorénavant : *ZÄS*), 90, 1963, p. 103-110 ; du même auteur, voir : « Thoth als Verfasser heiliger Schriften », *ZÄS*, 99, 1972, p. 20-25, et : *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, juillet-octobre 1970 (1971), p. 552-553 ; Jan Quaegebeur, « Lettres de Thot et décrets pour Osiris », dans *Funerary Symbols and Religion (Essays dedicated to M. S. H. G. Heerma Van Voss)*, 1988, p. 105-126, et « Books of Thoth belonging to owners of portraits », dans *Portraits and Masks. Burial Customs in Roman Egypt*, M. L. Bierbrier (éd.), 1997, p. 72-77.

3. Sur les « notices d'invention », voir M. Weber, *Beiträge zur Kenntnis des Schrift- und Buchwesens der alten Ägypter*, Diss., Köln, 1969, p. 146-153 ; Georges Posener, *Annuaire du Collège de France*, 65, 1965,

est, quant à lui, attribué à Isis (par son titre égyptien), mais sa rédaction est due à Thot, qui l'aurait écrit « de ses propres doigts »⁴. Dieu magicien, il est celui qui connaît la formule exacte. Palette de scribe à la main, sa présence est requise lorsqu'il s'agit de consigner des sentences : derrière le défunt de la scène de la psychostasie, auprès du roi pour noter les actes assurant la pérennité de la royauté. Au terme de la civilisation pharaonique, selon Jamblique et surtout selon Clément d'Alexandrie, ce sera finalement l'ensemble de la production littéraire sacerdotale qui serait placée sous l'autorité directe du dieu rédacteur, auteur de ces fameux « livres de Thot »⁵. Rédacteur divin, il est enfin reconnu comme le père des écrits hermétiques ; c'est ce qu'on lit explicitement chez Syncelle, le chronographe, citeur de Manéthon :

« À propos du système dynastique des Égyptiens, il nous reste à parcourir quelques petits extraits de Manéthon de Sébennytos, qui exerça la charge de Grand Prêtre des sanctuaires égyptiens des idoles (*eidôleion*) sous Ptolémée Philadelphe. Ces extraits, selon Manéthon, tirent leur origine des stèles qui se dressent sur la terre Sériadique (terre de Sirius, l'Égypte) qui furent gravées en langue sacrée et en lettres hiéroglyphiques par Thoth, le premier Hermès, et qui furent traduites après le Déluge [de la langue sacrée en paroles grecques] en lettres hiéroglyphiques, puis transcrites dans des livres par Agathodaimôn, fils du premier Hermès et père de Tat, dans la clôture des temples d'Égypte. C'est précisément au roi Philadelphe, second Ptolémée, que Manéthon s'adresse dans le *Livre de Sôthis*, en écrivant en ces termes : Lettre de

p. 339-341 ; Pascal Vernus, *Essai sur la conscience de l'histoire dans l'Égypte pharaonique*, Paris, 1995, p. 112-114 ; Ludwig Morenz, *Beiträge zur Schriftlichkeitskultur*, *ÄAT*, 28, 1996, p. 14-16 ; Franz Kammerzell, *Lingua Aegyptia*, 9, 2001, p. 153-164.

4. Georges Posener, *Annuaire du Collège de France*, 1965, p. 340 ; Jean-Claude Goyon, *Rituels funéraires de l'ancienne Égypte*, Paris, 1972, p. 219.

5. Voir le fameux passage des *Stromates*, VI, IV, 35, cf. Patrick Descourtieux, *Clément d'Alexandrie. Les Stromates. Stromates, VI*, Sources chrétiennes 466, 1999, p. 131-135 ; Philippe Derchain, « Un sens curieux de *ekpempsis* chez Clément d'Alexandrie », *Chronique d'Égypte* (dorénavant : *CdE*), XXVI, 1951, p. 269-279. En outre, rappelons qu'un « livre de Thot » est désormais connu dans les sources démotiques, voir Richard Jasnow et Karl-Theodor Zauzich, « A book of Thoth ? », *Seventh International Congress of Egyptologists*, C. J. Eyre (éd.), *Orientalia lovaniensia analecta* (dorénavant : *OLA*), 82, 1998, p. 607-618. Cf. également David Frankfurter, *Religion in Roman Egypt*, Princeton UP, 1998, p. 240.

Manéthon de Sebennytos à Ptolémée Philadelphie. «Au grand roi Ptolémée Philadelphie auguste, Manéthon, grand prêtre et scribe des sanctuaires sacrés d'Égypte, issu d'une famille de Sebennytos et résidant à Héliopolis : salut, mon maître Ptolémée ! Il faut, Très Grand Roi, si telle est ta volonté, que je fasse le compte de tout ce que tu désires voir exposé. À toi qui fais des recherches sur ce qui va advenir au cosmos, je vais, conformément à ton ordre, présenter les livres sacrés que j'ai étudiés, qui furent écrits par ton ancêtre, Hermès Trismégiste. Porte-toi bien, Maître, mon roi.» C'est ce qu'il dit de la traduction des livres écrits par le second Hermès. (...)»⁶

Selon l'avis général, ce texte étonnant et assez obscur est probablement corrompu, et serait tardif ; on l'attribue donc à un pseudo-Manéthon, à cause de la mention d'Hermès Trismégiste, considérée par la plupart des savants comme anachronique à l'époque où vécut Manéthon⁷. Il y est question non seulement d'Hermès Trismégiste, mais aussi des livres qui lui sont attribués, ainsi que de leur traduction en grec⁸. Quoiqu'il en soit, ce texte étonnant évoque une filiation qui va de Thot, maître de l'écrit pharaonique, à l'Hermès Trismégiste. Une transmission d'un savoir d'origine divine, par l'écriture et par la traduction.

Notre propos portera non pas sur l'écrit, mais sur la parole. Thot, on l'a bien compris, préside non seulement à l'ensemble des écrits, mais aussi, fondamentalement, à l'écriture elle-même, comme le rappelle son épithète traditionnelle de « maître de la parole divine » (*nb mdw ntr*), c'est-à-dire « maître des hiéroglyphes ». Selon leur désignation égyptienne, ces hiéroglyphes, dont Thot est le pourvoyeur, sont donc précisément « une parole divine » et non pas un « écrit ». Cette donnée fondamentale oriente vers un aspect de Thot qui n'est pas négligeable : celui de dieu de la parole. Une parole dont il s'agit de saisir la spécificité, bien éloignée de la langue vernaculaire.

6. William Gillan Waddell, *Manetho*, Oxford, 1940, p. 208-211 (« Pseudo-Manéthon ») ; Theodor Hopfner, *Fontes historiae religionis Aegyptiacae*, Bonn, 1922, p. 74. La suite est donnée chez Waddell comme le fr. 2 de l'authentique Manéthon.

7. La mention de « Sebastos » (Auguste) après le nom de Ptolémée pourrait confirmer cette impression.

8. Mais voir l'avis réservé de Garth Fowden, *Hermès l'Égyptien*, Paris, 2000, p. 57-58.

2. THOT PHONOLOGUE

Dans un passage célèbre du *Phèdre*, Platon nous informe sur l'Égyptien Theuth : « (...) C'est donc lui qui, le premier, découvrit le nombre et le calcul et la géométrie et l'astronomie, et encore le trictrac (*petteias*) et les dés, et enfin et surtout les lettres de l'écriture (*grammata*). »⁹ Un passage, plus développé, du *Philèbe* nous révèle que la tradition grecque a eu écho d'un autre aspect de Theuth, cette fois créateur des sons :

« (...) Selon ce qu'on raconte en Égypte, en effet, Theuth fut le premier à percevoir dans cet infini que les voyelles sont non pas une, mais multiples, et qu'il y a, en outre, d'autres émissions qui, sans avoir un son, ont pourtant un bruit, et qu'elles aussi ont un certain nombre ; il mit à part, comme troisième espèce, ce que nous appelons maintenant les muettes ; après quoi, il divisa, une à une, ces muettes qui n'ont ni bruit ni son, puis, de la même façon, les voyelles et les intermédiaires, enfin détermina leur nombre et donna, à chacune d'elles et à toutes ensemble, le nom d'éléments. Constatant donc qu'aucun de nous n'était capable d'apprendre l'une quelconque d'entre elles détachées de l'ensemble, il considéra cette interdépendance comme un lien unique qui fait d'elles toutes une unité et leur assigna une science unique qu'il nomma l'art grammatical (ou "des caractères de l'écriture") (*grammatikèn technèn*). »¹⁰

Theuth grammatologue est conçu comme fondateur de la phonologie. Certes, le cadre est égyptien, mais la structure est authentiquement platonicienne (l'opposition entre le roi et l'inventeur) : on remarque aussi que les *grammata* ressemblent plus ici aux caractères de l'écriture grecque qu'aux hiéroglyphes¹¹. Cela dit, on peut penser que Theuth phonologue n'est pas

9. *Phèdre*, 274 b-c, traduction d'après Luc Brisson, *Phèdre*, Paris, Flammarion, 1989, p. 177 (cf. Hopfner, *Fontes*, p. 44-45). Sur ce passage, voir Christian Froidefond, *Le mirage égyptien dans la littérature grecque d'Homère à Aristote*, Gap, 1971, p. 279-284 ; Aikaterini Lefka, *Kernos*, 7, 1994, p. 161-164 ; Ludwig Morenz, *Beiträge zur Schriftlichkeitskultur im Mittleren Reich und in der 2. Zwischenzeit, Ägypten und Altes Testament* (dorénavant : *ÄAT*), 29, Wiesbaden, 1996, p. 20-21. Sur Platon en Égypte, voir Bernard Mathieu, *Annuaire du Service des Antiquités de l'Égypte* (dorénavant : *ASAE*), 71, 1987, p. 153-167.

10. *Philèbe*, 18 b-d, cf. Hopfner, *Fontes*, p. 45.

11. Henri Joly, « Platon égyptologue », *Silex*, n° 13, 1979, p. 34-42 (spécialement p. 35-36) ; François Hartog, « Les Grecs égyptologues »,

simplement un mythe égyptisant forgé de toutes pièces par Platon : il s'inspire également d'un aspect bien égyptien de Thot.

Si l'on se tourne à présent vers Diodore de Sicile (qui puise certainement ses sources chez Hécatée d'Abdère), on constate que l'Hermès égyptien est également dieu du langage :

« ... C'est par lui [Osiris/Dionysos] qu'Hermès fut honoré plus que tous pour avoir été doué d'un exceptionnel talent propre à concevoir ce qui pourrait enrichir la vie de tout le monde. C'est en effet par Hermès tout d'abord que le langage commun à tous fut articulé et que beaucoup d'objets non dénommés furent désignés ; on lui doit l'invention des lettres et les dispositions qui règlent les honneurs et les sacrifices dus aux dieux. Il fut aussi le premier à observer la disposition des astres ainsi que l'accord et la nature des sons, il fut l'inventeur de la palestre et s'occupa de la danse et de la plastique du corps. Il fabriqua en outre la lyre à trois cordes, par analogie avec le nombre des saisons de l'année. Il définit en effet trois sons, l'aigu, le grave et le médian : l'aigu d'après l'été, le grave d'après l'hiver, le médian d'après le printemps. Il a aussi appris aux Grecs l'interprétation (herméneutique), d'où le nom d'Hermès qui lui a été donné. En somme, Osiris le tenait pour scribe sacré, lui communiquait tout et avait particulièrement recours à ses conseils. C'est lui aussi qui aurait trouvé l'olivier et non Athéna comme disent les Grecs. »¹²

À la lecture de Diodore comme de Platon, on est tenté de reconnaître que la tradition grecque respecte scrupuleusement, à propos de Theuth/Hermès, une donnée qui apparaît comme fondamentale dans la conception égyptienne du rapport de la langue et de l'écriture¹³. En Égypte, la parole est naturellement première – et fondatrice dans les textes cosmogoniques –, alors que l'écriture est seconde : elle en est un substitut. Mais l'écriture, en Égypte, donne à voir tout ce que la parole ne formule pas : par la vertu du système idéographique, l'image révèle un monde de sens inépuisable. Une écriture qui parle d'elle-même, donc, et qui sait même parler toute seule, puisque finalement elle peut se pas-

Annales Économie, Société, Civilisation, 1986, p. 953-967 (et spécialement p. 957-958) ; Luc Brisson, « L'Égypte de Platon », *Les Études philosophiques*, avril-septembre 1987, p. 153-168.

12. I, 15-16. Traduction Michel Casevitz, *Diodore de Sicile. Naissance des dieux et des hommes*, Paris, 1991, p. 25.

13. Pour ce qui suit, voir Christiane Zivie-Coche, *Annuaire de l'École pratique des Hautes Études, V^e section* (dorénavant : *AnEPHE*), 101, 1992-1993, p. 111.

ser de l'oralité et de la récitation. L'écriture hiéroglyphique, la « parole divine », est essentiellement, comme le fait remarquer récemment Jan Assmann, un « discours monumental »¹⁴ : l'écriture est un moyen d'immortalisation et le fondement d'une mémoire. Les hiéroglyphes sont réservés aux monuments : il faut bien les distinguer de l'écriture cursive, le hiératique que le scribe apprend en premier dans son cursus (sous le patronage, bien entendu, de Thot). Ils sont aussi liés à ce que Jan Assmann nomme « performativité culturelle » : la parole divine est en Égypte une parole dépendant d'actions rituelles.

Cette idée de la valeur performative de la parole égyptienne – les hiéroglyphes, langue des dieux et de leurs prêtres – s'exprime encore, d'une certaine façon, dans les textes hermétiques, où l'on va même jusqu'à opposer le discours hautement efficace, car soutien du rituel et ordonnateur du monde, des religieux égyptiens à celui, creux ou vain, des Grecs, pourtant pourvoyeurs de philosophies. Une parole « sacrée », d'ailleurs intraduisible :

« (...) Par contre, exprimé dans la langue originale, ce discours conserve en toute clarté le sens des mots : et, en effet, la particularité même du son et la propre intonation des vocables égyptiens retiennent en elles-mêmes l'énergie des choses qu'on dit (...). Car les Grecs, ô roi, n'ont que des discours vides bons à produire des démonstrations : et c'est là en effet toute la philosophie des Grecs, un bruit de mots. Quant à nous, nous n'usons pas de simples mots, mais de sons tout remplis d'efficace. »¹⁵

Langue de pierre figée « pour l'éternité » sur les monuments, les hiéroglyphes, dans leur désignation égyptienne de « parole divine », constituent des discours susceptibles d'être articulés par une bouche et une langue : une langue de pierre, certes, mais sonore, néanmoins. Et si l'on se tourne vers les textes susceptibles de nous révéler l'origine de cette langue divine autant que celui qui la manie avec le plus d'aisance, on rencontre, sans trop de surprises, Thot, impliqué dans un processus de création qui, d'ailleurs, le dépasse.

14. Jan Assmann, *Images et rites de la mort dans l'Égypte ancienne*, Paris, 2000, appendice sur « la théorie de la parole divine chez Jamblique et dans les sources égyptiennes », p. 107-127.

15. *Corpus Hermeticum*, XVI, 1-2 ; Philippe Derchain, *Revue de l'histoire des religions*, 161, 1962, p. 178-179.

3. UNE PAROLE CRÉATRICE

L'association de Thot à la parole figure déjà dans les Textes des Pyramides où les paroles « issues de la bouche de Thot » ne sont autres que la formulation des ordres de Rê, assurant les dieux de leur part d'offrandes¹⁶. Dans la tradition funéraire postérieure, un passage des Textes des Sarcophages, traitant de l'association des différentes parties du corps du défunt avec une liste de divinités, lie Thot à la langue, alors que traditionnellement dans ce type de texte ce dieu est associé au nez (une idée découlant apparemment d'une épithète divine, « Celui-au-(long)-nez »¹⁷, que Thot ibiocéphale doit à son bec pointu)¹⁸.

L'idée que Thot se manifeste comme la langue du dieu créateur n'apparaît pas avant le Nouvel Empire. On la trouve dans une inscription provenant du temple de Séthi I^{er} à Abydos (XIX^e dynastie), où Thot est nommé « le grand, la langue de Rê, le maître de la "parole divine" [= les hiéroglyphes] »¹⁹. L'activité de Thot en tant que scribe ne se limite évidemment pas à la rédaction de textes : il joue aussi le rôle d'un lecteur, habituellement un porte-parole, et surtout un juge, un arbitre des conflits – par excellence celui qui oppose Horus à Seth –, fonction cruciale et qui est loin de le cantonner dans un rôle de subalterne²⁰. Son rôle essentiel, qui le lie intimement au démiurge, est d'abord une véritable administration du monde. Comme le rappelle Dimitri Meeks, Thot assure la permanence du savoir, en tant que garant

de la mémoire²¹. Il est aussi, et surtout, le gardien du temps. Le texte connu sous le nom de « Livre de la vache du ciel », un texte mythologique décrivant l'organisation du cosmos (attesté dans les sources royales de la XVIII^e à la XX^e dynastie)²², consacre le rôle clé du dieu. Rê ayant décidé de s'éloigner dans les hauteurs du ciel, et de disparaître à la vue des hommes durant la nuit pour apporter sa lumière à l'au-delà, doit veiller à redéfinir le paysage nocturne. Pour compenser son absence durant la nuit, il lui faut un suppléant : Thot sera le substitut de Rê et il devient, par le biais de la lune, le (pâle) représentant du soleil diurne. Moins éclatant certes que le glorieux dieu solaire, Thot n'en est pas pour autant un servile remplaçant. Infiniment mieux que le ciel diurne, l'espace qu'il domine désormais sera un lieu mesuré et réglé, un lieu de savoir : car c'est dans la nuit seulement et grâce aux mouvements des astres qui la peuplent que l'on peut apprécier le temps qui passe. Mesure et calcul vont de pair avec une activité intellectuelle élevée : certes, dans ce cadre Thot structure et organise le monde, mais il ne crée réellement ni ne parle clairement. C'est vers d'autres témoignages qu'il faut se tourner pour entendre sa voix.

Le célèbre « Traité de cosmogonie memphite », conservé sur une dalle de granit datant du règne de Chabaka (XXV^e dynastie) – mais consignait certainement un texte plus ancien (ramesside, sans doute) –, décrit de façon détaillée une création « intellectuelle » du monde²³. Renonçant aux images procréatrices phy-

21. Dimitri Meeks, *op. cit.*, p. 152-154 sur « le savoir de Thoth ».

22. Voir Erik Hornung, *Der Ägyptische Mythos der Himmelskuh, Orbis Biblicus et Orientalis* (dorénavant : *OBO*), 46, 1942 ; traduction française du texte égyptien et commentaire de Nadine Guilhou, *La vieillesse des dieux*, Montpellier, 1989.

23. BM 498 : traduction partielle Serge Sauneron et Jean Yoyotte, dans *La naissance du monde, Sources orientales*, I, Paris, 1959, p. 63 ; pour les questions relatives à la datation et au contenu du texte, voir Hartwig Altenmüller, *LA*, I, 1975, col. 1065-1069 ; ajouter F. Junge, *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts, Abt. Kairo*, 29, 1973, p. 195-204 (pour qui l'œuvre est résolument un « faux » de Basse Époque) ; cf. également Hermann Schlögl, *Der Gott Tatenen, OBO*, 29, 1980, p. 110-117 (qui date la composition du texte originel de l'époque ramesside). Pour une fine analyse de la théorie égyptienne de la parole dans ce texte, voir Thierry Bardinot, *Dents et mâchoires dans les représentations religieuses et la pratique médicale*, Rome, 1990, p. 136-161.

16. Kurth Sethe, *Die Altaegyptischen Pyramidentexte*, Leipzig, 1910, § 1523 a. Cf. Georges Posener, *ACDF*, 1964, p. 302. Traduction : Raymond O. Faulkner, *The Ancient Egyptian Pyramid Texts*, Warminster, 1969, p. 232 (formule 577).

17. Adolf Erman et Hermann Grapow (éd.), *Wörterbuch der ägyptischen Sprache* (dorénavant : *Wb*), I, Leipzig, 1926, p. 578.3.

18. Adriaan de Buck, *The Egyptian Coffin Texts*, VI, 391 ; Georges Posener, *ACDF*, 1964, p. 302.

19. Auguste Mariette, *Abydos*, I, Paris, 1869, pl. 52 (35).

20. Voir, à ce propos, Michèle Broze, *Mythe et roman en Égypte ancienne. Les aventures d'Horus et Seth dans le papyrus Chester Beatty I, OLA*, 76, 1996, p. 252-253. Cf. Dimitri Meeks, dans Dimitri Meeks et Christine Favard-Meeks, *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, Paris, 1993, p. 64-65.

siques courantes dans les exposés cosmogoniques antérieurs, ce document conçoit la venue à l'existence des dieux comme autant d'émanations du grand dieu memphite Ptah, contribuant à former le monde par l'action conjuguée du cœur et de la langue, c'est-à-dire par la pensée et la parole :

« (col. 53) Celui qui est advenu en tant que cœur / celui qui est advenu en tant que langue : (c'est) en tant qu'image d'Atoum. C'est Ptah le très ancien, qui ordonne [la vie à tous les dieux] et à leurs *kas*, au moyen de ce cœur et de cette langue, (col. 54) dont est advenu Horus / dont est advenu Thot, en tant que Ptah. »²⁴

L'action concertée du cœur (organe concepteur) et de la langue (qui décrète) va donner naissance aux dieux et, simultanément, aux « paroles divines » (col. 56-57) : c'est donc Ptah, et lui seul, qui est ici le créateur des hiéroglyphes, réduisant Thot à l'articulation d'une parole qu'il n'a pas lui-même conçue. Un texte, gravé dans le mammisi de Dendara, fait dire à Thot qu'il est « (celui) qu'Atoum a engendré (qui est) advenu par Khépri, par lequel je suis issu de sa bouche (...) et suis advenu par son bras »²⁵. Dans le temple d'Opet à Karnak, on rencontre un Thot « cœur de Rê, langue de Tanen, gorge de Celui-qui-est-caché de nom (= Osiris) »²⁶. Langue de Rê, de Ptah, ou encore « langue d'Atoum » dans un papyrus ptolémaïque²⁷, Thot « parleur » est d'abord au service du créateur et confirme la création dans le moment premier de l'oralité. Langue du

24. Hermann Junker, *Die Götterlehre von Memphis, Abhandlungen der preussischen Akademie der Wissenschaften*, 1940, p. 39-40 (53-54) ; James H. Breasted, *ZAS*, 39, 1901, pl. I-II, col. 53-58.

25. Émile Chassinat, *Le Mammisi d'Edfou, Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale*, 16, Le Caire, 1910, p. 116. 8-9 ; cf. Jan Bergman, *Ich bin Isis. Studien zum memphitischen Hintergrund der griechischen Aretalogien*, Uppsala, 1968, p. 223.

26. Constant De Wit, *Les inscriptions du temple d'Opet à Karnak, Bibliotheca Aegyptiaca* (dorénavant : *BAe*), XI-XIII, Bruxelles, 1958-1968, n° 199, I, n. 262, p. 133 ; cf. *Opet*, 167, C. Kurth Sethe, Otto Firchow, *Thebanische Tempelinschriften aus griechisch-römischer Zeit, Urkunden des Ägyptischen Altertums*, VIII, Berlin, 1957, p. 47 (58 b) et 50 (62 b) où une séquence comparable s'applique respectivement à Khonsou et Khonsou-Thot.

27. Cf. Raymond O. Faulkner, *An Ancient Egyptian Book of Hours*, Oxford, 1958, *21. 8.

créateur, Thot met en forme les décrets formulés par le démiurge. Il joue vis-à-vis de ce dernier un rôle tout à fait comparable à celui que la pensée égyptienne attribue à la langue en relation au cœur-*jb*²⁸ : une organisation de la parole, une mise en forme fidèle du message.

En revanche, il arrive que le rôle de Thot soit mis en avant de façon encore plus marquée. Thot n'est alors plus seulement l'exécutant, mais son action influence de manière plus nette le processus démiurgique.

Aux époques anciennes Thot n'intervient pas comme un dieu jouant un rôle démiurgique²⁹. Une rapide allusion des Textes des Sarcophages laisse cependant entendre que Thot peut à l'occasion être assimilé à Chou, dieu primordial et agent de la construction de l'univers³⁰. C'est à partir du Nouvel Empire que ses qualités intellectuelles indéniables lui valent d'être considéré comme un dieu au rôle crucial dans le processus cosmologique. Cette idée est clairement exprimée sur un *ostrakon* ramesside provenant de Deir el-Médineh : « Commencement de la prière de Thot (avec) la vénération du maître d'Hermopolis (avec) la manifestation de tes perfections aux dieux et de ton apparence à tes descendants. Salut à toi, qui a établi la terre et le ciel, qui a créé l'eau et les montagnes, qui a créé l'ordonnance de l'Égypte et l'organisation des provinces. »³¹ Il n'est donc plus seulement l'exécutant servile des volontés du démiurge, mais bien un architecte du monde. Un célèbre texte cosmogonique d'époque ptolémaïque, gravé dans le temple de Khonsou à Karnak, évoque la nature et le rôle de Thot dans la création : « Dire-les-paroles par Thot, deux fois grand, qui a créé toute chose, qui connaît l'écriture (?), qui a créé ce qui est advenu et (qui est ?) issu du cœur, le grand en tant que corps de Rê, le

28. Thierry Bardinnet, *op. cit.*, p. 156-157.

29. Suzanne Bickel, *La cosmogonie égyptienne avant le Nouvel Empire, OBO*, 134, 1994, p. 54.

30. *Ibid.*, p. 160.

31. Hans-Werner Fischer-Elfert, *Literarische Ostraka der ramessidenzeit in Übersetzung, Kleine ägyptische Texte*, 11, Wiesbaden, 1986, p. 23-28.

grand parmi l'Ennéade, la langue et le cœur³² des dieux et déesses, qui dévoile ce qui est secret (...). »³³

Dans les textes cosmogoniques du temple d'Edfou, Thot-ibis se révèle également comme la « langue » primordiale du demiurge (Ptah-)Tanen, qui proclame des paroles fondatrices : « (...) Un ibis fut engendré par les pensées de son [= Tanen] cœur : Thot, le grand, qui crée toute chose, la langue et le cœur qui proclame ce qui existe auprès de lui [le dieu] afin de le faire sortir au moyen d'elle [la langue]. »³⁴ Thot en tant que langue et cœur : c'est-à-dire parole et pensée, réalisation concrétisant le projet : « Le cœur de Rê qui sait tout ce qui est, la langue de Tanen qui annonce ce qui existe. »³⁵ Dans le temple ptolémaïque de Deir el-Bahari, on rencontre aussi cette idée du demiurge ordonnateur de l'univers qui se manifeste par l'action de son verbe : « Ptah, parfait-de-visage dans Thèbes, Celui-qui-est-ausud-de-son-mur, maître de Memphis, Tatenen, père des dieux, Thot, proclamant ce qui existe. »³⁶

Thot est celui qui crée par le verbe. Quelques exposés plus détaillés apportent encore quelques précisions sur le champ d'action au sein duquel évolue Thot. Nous avons vu ci-dessus que, dès le Nouvel Empire, Thot se voit associé parfois à des fonctions quasi démiurgiques. Plusieurs textes d'époque ptolémaïque confirment cette idée. Exhortant les dieux à prendre soin

32. Plutôt que « le corps et le premier », comme le comprend E. Cruz-Urbe (voir note suivante) ; pour la graphie du mot « langue », cf. Marquis de Rochemonteix, Émile Chassinat, *Le Temple d'Edfou*, I, 2^e éd. revue et corrigée par Sylvie Cauville et Didier Devauchelle (dorénavant : *Edfou*), Le Caire, 1984, p. 289.4.

33. Richard Parker, Leonard Lesko, dans *Pyramid Studies and other Essays presented to I. E. S. Edwards*, 1988, pl. 37, p. 170-172 (9-10). Le passage a été examiné également par Eugene Cruz-Urbe, « The Khonsou Cosmogony », *Journal of the American Research Center in Egypt*, 31, 1994, p. 169-189 ; voir Christiane Zivie-Coche, *AnEPHE V*, 98, p. 188-189, *AnEPHE V*, 99, p. 146-147, et, du même auteur, « Fragments pour une théologie », *Hommages à Jean Leclant, BiEtud*, 106/4, 1994, p. 417-427.

34. *Edfou*, I, 289.4-5 ; cf. Mohiy E. A. Ibrahim, *The Chapel of the Throne of Re, Bae*, XVI, 1975, p. 45 et pl. 13.

35. *Edfou*, I, 273.16 ; Maria-Theresia Derchain-Urtel, *Thot*, p. 92.

36. Eva Laskowska-Kusztal, *Le sanctuaire ptolémaïque de Deir el-Bahari (Deir el-Bahari III)*, Varsovie, 1984, p. 39.

d'Osiris dans un rituel apotropaïque datant de l'époque ptolémaïque, Thot prend la parole, et expose clairement l'étendue de son pouvoir :

« Je suis Thot et je vous parle le langage de Rê à nouveau (car) on vous a parlé avant que soient entendues mes paroles. Je suis Thot, le maître de la parole divine, celui qui met les choses à leur (juste) place : je donne les offrandes divines aux dieux, les offrandes d'invocation aux Akhou. Je suis Thot, celui qui consigne Maât pour l'Ennéade, et tout ce qui sort de ma bouche se réalise, comme (ce qui sort de la bouche de) Rê. Je suis celui qu'on ne peut chasser du ciel ou de la terre car je connais ce qui est dissimulé au ciel, ce qui est inaccessible sur terre, caché dans le Noun. Je suis le créateur du ciel, je suis celui qui est à l'origine des montagnes, je suis celui qui crée le flot par la pensée, qui crée le bras du fleuve, et quand je fais venir l'Inondation, je fertilise les champs et je fais vivre les dieux et les hommes. Allons, dieux ! Entendez mes paroles qui sont les paroles de Rê lui-même (...). »³⁷

Cette arétalogie décrit précisément la nature du pouvoir de Thot, et on constate que c'est l'art de la parole – articulée ou figée – qui y tient la première place³⁸. Une parole qui, certes, est celle d'un héraut plus que d'un créateur tout-puissant. Mais une parole efficace ; ce qu'elle formule se réalise, une parole-modèle pour celle du sorcier. En outre, on constate aussi que le Thot du papyrus de New York se présente également comme un créateur, et non pas comme un simple administrateur, du territoire. Quand Amenhotep-fils-de-Hapou, dans son temple de Deir el-Bahari, prend la parole pour louer Thot son géniteur, on peut entendre dans le discours du vieux sage divinisé une louange développée : « Ô Thot, qui a apaisé les dieux, qui aime la Maât, qui préside à Ounou [= Hermopolis magna], maître des décrets à l'intérieur de [... ?], celui qui est apparu en premier, qui a créé la multitude, tout est apparu

37. Jean-Claude Goyon, *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* (dorénavant : *BIFAO*), 75, 1975, p. 376 ; P. New York, 39.9.21, col. 28, 9-13. Cf. Dimitri Meeks, dans *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, p. 152.

38. Cf. une autre arétalogie égyptienne de Thot, à Esna, mais dans laquelle seuls la maîtrise de l'écriture et le rôle d'arbitre des conflits sont mis en avant (Serge Sauneron, *Le Temple d'Esna*, III, Le Caire, 1968, n° 309.26 ; Serge Sauneron, *Les fêtes religieuses d'Esna*, Le Caire, 1962, p. 219).

après qu'il eut imaginé. »³⁹ Thot n'est plus, ici, la fidèle langue de Ptah ou de Rê. Il ne se contente pas de répéter : il crée et pense le monde.

4. L'INVENTION DU LANGAGE

Plusieurs textes nous révèlent une réflexion égyptienne sur la diversité des langues, autant que sur leur origine⁴⁰. C'est à partir de la XVIII^e dynastie que la documentation livre des informations à ce propos. Dans le « grand hymne » à Aton, écrit sans doute par Akhénaton lui-même, le dieu unique de la théologie amarnienne se présente comme le créateur des langues. Cette création s'inscrit dans un processus de différenciation des peuples : « ... Leurs langues dans leurs bouches en langage différent ; leur couleur de peau est distincte, car tu différencies les peuples étrangers. »⁴¹ Cette idée de la distinction des langues se retrouve dans un hymne à Amon datant de la XXVII^e dynastie, gravé dans le temple d'Hibis⁴² ; elle s'énonce encore dans les textes tardifs du temple d'Esna, où il faut relever l'évocation simultanée de la multitude des peuples et de la différenciation des langues⁴³. Il importe de souligner d'ailleurs, comme le remarque Serge Sau-

39. Eva Laskowska-Kusztal, *op. cit.*, p. 43-44. Ma traduction s'écarte de celle de l'auteur.

40. Serge Sauneron, « La différenciation des langages d'après la tradition égyptienne », *BIFAO*, 60, 1960, p. 31-41. Voir Philippe Borgeaud, « Variations grecques sur l'origine (mythique) du langage », à paraître dans *Le Genre humain*, qui prolonge une enquête hellénique du côté de l'Égypte, de Thot, et de la création égyptienne du langage.

41. Pierre Grandet, *Hymnes de la religion d'Aton*, Paris, 1995, p. 111.

42. Norman De Garis Davies, *The Temple of Hibis in el Khargeh Oasis. Part III. The Decoration*, New York, 1953, I, 32, col. 18 ; A. Barucq et F. Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris, 1980, p. 324, et Serge Sauneron, *BIFAO*, 60, 1960, p. 33 (« il [= Amon] a détourné leur langue (= celle des peuples étrangers) pour qu'elle s'exprime inversement »).

43. Serge Sauneron, *Les fêtes religieuses d'Esna*, Le Caire, 1962, p. 103 (*Esna*, 250.12). « Ainsi tous autant qu'ils sont, ont-ils été formés sur son tour (= le tour de potier du dieu Khnoum) ; mais ils inversèrent l'organe vocal de chaque contrée, de manière à obtenir un langage autre, comparé à celui de l'Égypte (...) »

neron, qu'en ancien égyptien (comme en français) le mot « langue » désigne à la fois l'organe et la faculté du langage. L'ensemble de ces documents va à l'appui d'une même idée : la différence des langues provient de la disposition physique de l'organe dans la bouche, une donnée variant selon les peuples.

C'est, en tout cas, dès le Nouvel Empire qu'est attesté un Thot créateur du langage⁴⁴. Un hymne gravé sur une stèle provenant de la tombe d'Horemheb (XVIII^e dynastie) à Saqqara le présente comme tel : « Louanges à toi, maître d'Hermopolis, qui vint à l'existence par lui-même, sans avoir été enfanté, dieu unique, qui dirige la Douat, qui donne des instructions aux dieux de l'Occident qui sont à la suite de Rê, qui distingue la langue de tous les pays étrangers (...). »⁴⁵ Il s'agit ici d'un thème qui se lit également sur un *ostracon* de Leipzig (« Salut à toi Iâh-Thot qui distingue la langue (*wp nst*) d'un pays de [celle] l'autre », et dans un passage d'un papyrus conservé à Turin, où Thot est nommé celui « (...) qui distingue la langue d'un pays [de celle] d'un [autre] pays »)⁴⁶. Dans le cas de l'hymne à Aton, le pouvoir du dieu créateur du langage ne connaît pas de frontières. Le processus de différenciation des langues va de pair avec celui de la séparation des peuples, un schéma que l'on peut reconnaître aussi dans l'affaire célèbre de Babel.

5. LA MAÎTRISE DU LANGAGE

Patron des scribes, Thot leur accorde également le don de l'éloquence. Sur une stèle du Nouvel Empire, une prière est adressée à Thot « le maître des hiéroglyphes » (« les paroles divines »), pour qu'il accorde l'éloquence (litt. « l'acuité de langue »)

44. Jaroslav Černý, « Thot as creator of languages », *Journal of Egyptian Archaeology* (dorénavant : *JEA*), 34, 1948, p. 121-122.

45. Iorweth Eiddon Stephen Edwards, *Hieroglyphic Texts from Egyptian Stelae*, VIII, 33, British Museum, London, 1939 (pl. XXVIII, BM n° 551) ; cf. A. Barucq et F. Daumas, *Hymnes et prières*, 1980, p. 352 ; G. T. Martin, *The Memphite Tomb of Horemheb*, I, Londres, 1989, p. 31 et pl. 22.

46. Pour ces deux exemples (o. Leipzig Steindorff, et p. Turin, Pleyte et Rossi, 25.10), voir J. Černý, *op. cit.*

et l'habileté des doigts au *ka* du scribe Iahmès »⁴⁷. Thot aime l'éloquent⁴⁸, mais pas le bavard, comme le rappelle une autre prière (XIX^e dynastie) : « Ô toi qui amène l'eau dans un lieu éloigné, viens et sauve-moi, qui suis un silencieux. Ô Thot, source douce à l'homme assoiffé dans le désert ! Elle est scellée pour le bavard, mais ouverte pour le silencieux. »⁴⁹ Thot maîtrise le discours (*mdwt*) bien proféré⁵⁰. On dit de lui qu' « il établit les discours »⁵¹ des dieux. Dès le Nouvel Empire, on dit de Thot qu'il « fait parler l'écrit » (*rdj mdw drf*⁵²). Cette qualité figure dans le passage que le papyrus médical Ebers consacre à Thot : « [Thot] est son [= le malade] guide, il est celui qui "fait parler l'écrit" (*jw.f rdj.f mdw drf*), il fait "les compilations écrites"⁵³, il éclaire les savants et les médecins qui sont à sa suite. »⁵⁴ Cela est affirmé également dans le chapitre 183 du Livre des Morts, où le défunt, s'identifiant au dieu, prend la parole et décline ses qualités : « Je

suis Thot, le scribe excellent, pur de mains, maître de pureté, qui chasse le mal, le scribe de la Maât, dont l'abomination est le mal, dont le jonc (= le calame⁵⁵) protège le maître de l'Univers, maître des lois, "qui fait parler l'écrit", dont les paroles ont fondé les deux rives. »⁵⁶ Un hymne à Thot gravé sur une statue provenant de la tombe thébaine de Kherouef (XVIII^e dynastie) exprime des idées analogues : « Salut à toi, Maître des paroles divines, qui préside aux secrets qui sont dans le ciel et la terre, grand dieu des temps primordiaux, dieu Primordial "qui fait parler l'écrit", qui fait prospérer les maisons et fonde les domaines, qui fait connaître aux dieux ce qui est leur prérogative, et à chaque profession son statut, [qui assigne] aux pays leurs limites, et aux champs également. »⁵⁷

Un texte provenant d'un autre tombeau thébain, celui de Nefersécherou, fait dire à Thot : « Je suis Thot, le scribe de la Maât, qui donne à chaque dieu sa portion de viande, le scribe royal, excellent en paroles divines, dont les joncs [= calames] protègent le Maître de tout l'univers, le législateur, "qui fait parler l'écrit" (...). »⁵⁸ L'écrit est désigné dans les textes que nous venons de citer par le terme *drf*, c'est-à-dire, précisément, « la ligne d'écriture »⁵⁹. Dans la tombe d'Amény à Béni Hasan (XII^e dynastie), une inscription affirme que le défunt fut « ouvert-de-visage (instruit, intelligent), faisant parler l'écrit (*rdj mdw drf*) »⁶⁰.

47. Londres UC 14568, 1-2, voir Ricardo A. Caminos, *JEA*, 64, 1978, p. 155. Cet exemple, ainsi que ce qui suit, est tiré de la thèse de Laurent Coulon, *Le discours en Égypte ancienne. Éloquence et rhétorique à travers les textes de l'Ancien Empire au Nouvel Empire*, 1998, chap. VII, § 2, « L'éloquence comme don de Thot ».

48. Il « connaît un homme selon ses propos », Wolfgang Helck, *Urkunden der 18. Dynastie* (dorénavant : *Urk.*), Berlin, 1984, 2091.19.

49. André Barucq, François Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris, 1980, p. 360 (P. Sallier, I, 8,5-8,6) ; Alan Gardiner, *Late-Egyptian Miscellanies, Bae*, 7, 1937 p. 86.

50. Laurent Coulon, *op. cit.* ; Tombe de Kenamon, pl. VIII.13-14 ; David P. Silverman, *Egyptian Kingships*, 1995, p. 53.

51. Voir *Urk.* IV 2091.14. Cette citation provient d'un hymne extrêmement raffiné adressé à un Thot omniscient, provenant d'une statue d'Horemheb (NY MMA 23.10.1) ; le texte est écrit sur le papyrus que le généralissime tient déplié devant lui, cf. *Urk.*, IV, 2091.7-2094.5 ; Herbert E. Winlock, *JEA*, 10, 1924, pl. 4 ; William C. Hayes, *The Scepter of Egypt*, II, 1959, fig. 190, p. 305 ; Robert Hari, *Horemheb et la reine Moutnedjemet*, 1964, p. 44-45 ; Jan Assmann, *Ägyptische Hymnen und Gebete*, *OBO*, 1999, Nr. 222. Entre autres informations sur les prérogatives de Thot, on y apprend que ce dernier est « celui dont les paroles durent pour toujours » (*Urk.*, IV, 2094.3).

52. *Wb*, V, 477, 12.

53. Dimitri Meeks, *Année lexicographique*, t. 2 (1978), Paris, 1981, 78.4804.

54. Pap. Ebers 1,8 ; cf. Hildegard von Deines, Wolfhart Westendorf, *Grundriss der Medizin der alten Ägypter*, Berlin, 1958, IV.1, p. 308, V, p. 532.

55. Pierre Koemoth, *Osiris et les arbres, Aegyptiaca Leodiensia*, 3, 1994, p. 179 ; Maria-Theresia Derchain-Urtel, *Thot*, p. 117.

56. Édouard Naville, *Der aegyptische Totenbuch des XVIII. bis XX. Dynastie aus verschiedenen Urkunden zusammengestellt*, Berlin, 1886, pl. CCIX, chap. 183 A.G., 41 sq. ; Paul Barguet, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, Paris, 1967, p. 271-272.

57. Statue Berlin n° 2293 ; *Aegyptische Inschriften aus den staatlichen Museen zu Berlin*, II, Leipzig, 1924, p. 41 ; cf. Boris Turajeff, *ZÄS*, 33, 1895, p. 123-124 ; André Barucq, François Daumas, *Hymnes et prières de l'Égypte ancienne*, Paris, 1980, n° 96, p. 353-354.

58. Erika Feucht, *Das Grab des Nefersecheru (TT 296)*, Theben 2, Wiesbaden, 1985, pl. XVI et p. 44.

59. Siegfried Schott, *Bücher und Bibliotheken in alten Ägypten*, Wiesbaden, 1980, p. 412-413.

60. Percy E. Newberry, *Beni Hasan*, I, London, 1893, pl. VII, montant gauche, col. 4 ; Kurt Sethe, *Historisch-biographische Urkunden des Mittleren Reiches* (dorénavant : *Urk.*, VII), 19 ; parallèle à Siout : Pierre Montet, *Kémi*, 3, 1930-1935, p. 53, Siout I 263 (Djéfaïhâpy) = *Urk.*, VII, 62.17.

La traduction de *rdj mdw drf* peut poser quelques problèmes, du moins susciter deux interprétations : soit « faire parler l'écrit », soit « créer les paroles et l'écrit ». En fait, il est probable que les Égyptiens ont pu comprendre les deux sens, plausible l'un et l'autre. En revanche, dans l'inscription d'Amény, il est légitime de penser que le défunt se présente comme quelqu'un qui « fait parler l'écrit » et non pas comme un créateur du langage et de l'écriture, ce qui se conçoit dans le cas de Thot. Au demeurant, il n'est pas aisé non plus de comprendre la portée précise de l'expression. S'agit-il d' « interpréter l'écrit » ou de savoir le lire⁶¹, le réciter ? C'est ce dernier sens qu'il convient de reconnaître. « Transformer l'écriture en parole », au-delà de la simple idée de récitation de la formule liturgique, évoquerait le retour des hiéroglyphes à leur force originelle, celle de l'oralité primordiale⁶².

6. THOT ORACULAIRE

L'omniscience de Thot lui confère potentiellement un statut oraculaire appréciable. La parole que Thot énonce peut en elle-même se révéler divinatoire : « Je suis Thot, qui prédis le lendemain et vois le futur », rapporte un chapitre du Livre des Morts⁶³. Dans son rôle de calculateur du temps de vie, Thot est également celui qui « détermine le destin à la naissance »⁶⁴, une faculté, proche de l'omniscience, qui sied bien à celui qui entend proférer des oracles.

C'est la documentation démotique qui nous assure que Thot

61. Imhotep, sage médecin divinisé et dont la personnalité est conçue à l'aune de celle de Thot, est, quant à lui, apparemment « un médecin vénérable, "qui lit l'écrit" » (*mdw drf*), Eva Laskowska-Kusztal, *op. cit.*, p. 51-52 (selon la proposition de l'auteur pour ce groupe de signes déterminé).

62. Cf. Dimitri Meeks, dans *La vie quotidienne des dieux égyptiens*, 1993, p. 158.

63. Ernest Alfred Wallis Budge, *The Book of the Dead. The Chapter of Coming Forth by Day*, London, 1898, p. 481 (3-4) et p. 481-482 (10-11) ; Paul Barguet, *Le Livre des Morts des anciens Égyptiens*, Paris, 1967, p. 269.

64. Jan Quaegebeur, *Le dieu égyptien Shaï dans la religion et l'onomatopée*, OLA, 2, 1975, p. 104-105.

est un dieu auquel on recourt⁶⁵ par la voie de l'oracle. En effet, des questions oraculaires (en démotique et en grec) adressées à Thot sont connues, notamment à Saqqara⁶⁶ et à Hermopolis magna⁶⁷. Cette faculté oraculaire du dieu que l'on constate dans le contexte des nécropoles des animaux « sacrés » – ibis et faucons, associés tous deux à Thot⁶⁸ – ne peut cependant être mise uniquement sur le compte d'une propension de Thot à prophétiser. Il faut remarquer que la faculté de répondre par la voie de l'oracle aux questions des fidèles est une faculté commune à la plupart des grands dieux. En revanche, il y a lieu de se demander également si l'une de ses désignations ne concernerait pas plus directement le dieu en tant que véhicule d'une parole divinatoire. En effet, la désignation de Thot comme « Le-visage-parlant, l'ibis » (*Djedherpaheb*) pourrait nous mettre sur cette piste. Cette entité divine est connue non seulement par la documentation hermopolitaine, en tant que forme défunte du dieu, mais aussi

65. George R. Hughes, dans *Studies J. Wilson, SAOC*, 35, 1969, p. 43-54 ; Günther Vittmann, *Enchoria*, 22, 1995, p. 169-181.

66. Theodore C. Skeat et Eric G. Turner, « An oracle of Hermes Trismegistos at Saqqâra », *JEA*, 54, 1968, p. 199-208 (publication de deux ostraca grecs, issus d'un groupe de documents grecs et démotiques, attestant un culte oraculaire autour de Thot, près des catacombes des ibis à Saqqara ; cf. Paul Nicholson, Caroline M. Jackson et Kenneth J. Frazer, « The north ibis catacomb at Saqqâra », dans *Studies of Ancient Egypt in Honour of H. S. Smith*, Londres, 1999, p. 209-214.

67. Karl-Theodor Zauzich, *Enchoria*, 4, 1974, p. 163 ; Ursula Kaplony-Heckel, « Neue demotische Orakelfragen », *Forschungen und Berichte*, 14, 1972, p. 79-90 ; Dieter Kessler, *Die Heiligen Tiere und der König, Ägypten und Altes Testament*, 16, 1989, p. 203.

68. Sur l'association de ses deux animaux, voir Sylvie Cauville, *BIFAO*, 89, 1989, p. 63-64. L'association de l'ibis et du faucon est attestée dans différentes nécropoles d'animaux, notamment à Memphis : James D. Ray, *The Archive of Hor*, London, 1976, 19.4, p. 74 ; cf. Dorothy Thompson, *Memphis under the Ptolemies*, 1988, p. 207 ; à Thèbes : Georges R. Hughes, dans *Studies Wilson, Studies in Ancient Oriental Civilization*, 35, Chicago, 1969, p. 45-46 ; cf. Marek Marciniak, *BIFAO*, 62, 1964, p. 94 (titulature d'un prêtre d'Horus-Thot de Djêmé ; André Bataille, *Les Memnonia, Recherches d'archéologie, de philologie et d'histoire, Institut français d'archéologie orientale*, 23, Le Caire, 1952, p. 189, p. 231 ; à Kôm-Ombo : Friedrich Preisigke, Wilhelm Spiegelberg, *Die Prinz-Joachim-Ostraka Griechische und Demotische Beisetzungsurkunden für Ibis- und Falkenmumien aus Ombos*, Strasbourg, 1914, p. 14-15.

dans le temple du Qasr el-Agoûz où Thot est connu sous cette appellation, au côté d'une autre hypostase du dieu, Thot-setem. On a souvent interprété cet édifice thébain bâti sous Ptolémée Evergète II comme un temple oraculaire⁶⁹, mais un nouvel examen de la question amène à une opinion plus réservée⁷⁰. Il apparaît en effet que le Thot du Qasr el-Agoûz est un Thot-setem, un libateur-ritualiste (fonction désignée par le titre rituel « setem »), et non pas un Thot de l'écoute des prières (la graphie *setem* ne doit pas être comprise, en l'occurrence, comme une écriture de *sedjem* « écouter »).

Les prérogatives de Thot en tant que dieu maître du temps et de la connaissance lui assurent sagesse et omniscience ; il est l'inspirateur du scribe, de l'intellectuel, et par la voix de l'oracle il sait aussi répondre aux questions de chacun ; il ne faut toutefois pas attendre de lui qu'il délivre un réel message porteur d'espérance eschatologique ou de révélation mystique : c'est à l'hermétisme gréco-égyptien qu'il revient de doter Hermès de ses facultés.

7. UN BABOUIN BAVARD ET LETTRÉ

Les brillantes facultés de Thot se transmettent comme par contagion à ses animaux emblématiques. La statuaire égyptienne connaît des statues de scribes sur les épaules desquels un babouin est confortablement installé⁷¹. L'animal de Thot⁷² est posé là, comme pour superviser le travail du scribe, pour l'inspirer, et placer son ouvrage sous le patronage direct du dieu.

69. En dernier lieu : Jan Quaegebeur, dans *Oracles et prophéties dans l'Antiquité, Travaux du Centre de recherche sur le Proche-Orient et la Grèce antiques*, 15, 1997, p. 30-31 (avec bibliographie sur ce sujet).

70. Voir, sur cette question, Youri Volokhine, « Le dieu Thot au Qasr el-Agoûz », *BIFAO*, 102, 2002, p. 405-423.

71. Georges Bénédite, « Scribe et babouins », *Monuments et Mémoires, Académie des inscriptions et belles-lettres, Fondation Piot*, 19, Paris, 1911, p. 5-42.

72. Cf. notamment : Lothar Störk, s.v. « Pavian », *LÄ*, IV, 1982, col. 915-920 ; Vilmos Wessetsky, « Tier, Bild, Gott : über die Affen des Thot », *Studien zur altägyptischen Kultur*, Beihefte 3, 1989, p. 425-430.

Un babouin « inspirateur » n'est pas pour surprendre, dans la mesure où l'on prête en Égypte à cet animal la faculté de « parler ». Le motif iconographique des babouins en position de vénération, prononçant un discours de jubilation en l'honneur du dieu solaire⁷³, est fréquent. Le discours de ces singes constitue un « langage secret » que le roi seul, parmi les humains, est habilité à comprendre⁷⁴. Non content de « parler », le babouin sait en outre faire preuve de plusieurs autres facultés intellectuelles normalement humaines, relevées par Elien (VI. 10) : « Sous les Ptolémées, les Égyptiens apprirent aux babouins leurs lettres, comment danser, comment jouer de la flûte et de la harpe. » Horapollon, quant à lui, met carrément le calame dans la main de l'animal (I 14) : « (...) il existe une espèce de cynocéphale qui sait (écrire) les lettres égyptiennes. Aussi, lorsqu'un cynocéphale est conduit pour la première fois au temple, le prêtre lui présente une tablette de jonc et de l'encre pour voir s'il appartient à l'espèce qui sait écrire et s'il écrit. Au reste cet animal est mis en relation avec Hermès qui s'occupe de tout ce qui a trait à l'écriture. »⁷⁵ La relation du babouin avec Thot est certainement à l'origine des singulières capacités d'écrivain que ces auteurs tardifs prêtent à l'animal.

On doit aussi relever que l'autre animal emblématique de Thot, l'ibis⁷⁶, est également mis en relation, dans les spéculations tardives, avec l'intellect. Là encore, c'est Horapollon qui s'y intéresse : « Quand ils veulent écrire le cœur, ils peignent un ibis. Car cet animal est mis en relation avec Hermès, le seigneur de tout

73. Herman Te Velde, « Some remarks on the mysterious language of the Baboons », dans *Funerary Symbols and Religion, Essays dedicated to Professor M. S. H. G. Heerma van Voss*, Kampen, 1988, p. 129-137.

74. *Ibid.*, p. 134.

75. Baudoin Van de Walle et Jean Vergote, *CdE*, XVII, 1943, p. 56.

76. Sur les ibis, voir Dieter Kessler, *Die Heiligen Tiere und der König*, *ÄAT*, 16, 1989 ; sur les nécropoles d'ibis, cf. K. D. Smelik, « The cult of the Ibis in Graeco-Roman period », *Studies in Hellenistic Religion* (M. J. Vermaseren éd.), *Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain*, 78, Leyde, 1979, p. 225-243 ; Katelijn Vandorpe, *Enchoria*, XVIII, 1991, p. 115-122 ; cf. Ilse Becker, « Der heilige Ibisvogel der Ägypter in der Antike », *Acta Antiquae Academiae Scientiarum Hungaricae*, 15, Budapest, 1967, p. 377-385.

cœur et de tout raisonnement : et aussi parce que l'ibis a en lui-même une similitude avec le cœur, au sujet de laquelle les Égyptiens rapportent de nombreux récits. »⁷⁷ Une donnée à première vue surprenante nous permet de mieux comprendre cette relation⁷⁸ : Elien nous apprend que l'ibis aime à cacher son cou et sa tête sous ses plumes, et qu'en cette posture il ressemble précisément à un cœur⁷⁹. Les naturalistes rétorqueraient que l'animal n'adopte pas cette position de son vivant. En revanche, c'est manifestement le cas pour l'ibis momifié. Et l'on constate que les momies d'ibis évoquent bel et bien la forme stylisée d'un cœur. En outre, Plutarque relate que les fruits du *persea* ressemblent à un cœur, et ses fruits à une langue⁸⁰. Ces deux organes nous mettent, bien sûr, sur la piste de Thot, et l'on sait que ce dieu inscrit traditionnellement les promesses de longévité concernant le roi sur les fruits du *persea*, l'arbre-*icheb*. On n'oubliera pas non plus la proximité des mots *jb* « cœur » et *hb* « ibis » : un faisceau convergent d'assonances diverses amène donc ce rapprochement entre l'ibis et le cœur.

8. LANGAGE DIVIN ET HERMÉTISME

Le parcours rapide que nous venons de faire aux côtés de Thot nous rappelle que l'Égypte, une terre ancestrale de l'écriture, fut aussi maîtresse de la parole. En tant que patrie par excellence de la magie – laquelle, on le sait, est l'arme première de Thot, maître des sortilèges –, l'Égypte pharaonique est une terre de mots efficaces, comme s'en souvient Horapollon dans ses « Hieroglyphica » : « Comment ils écrivent la parole. Voulant écrire la parole, ils peignent une langue et un œil injecté de sang, assignant dans le langage la prééminence à la langue et le rôle secondaire

77. Horapollon, I, 36 ; Baudoin Van de Walle et J. Vergote, *CdE*, XVII, 1943, p. 68-69.

78. Ludwig Keimer, « Interprétation de quelques passages d'Horapollon », *Suppl. ASAE, Cahier 5*, Le Caire, 1947, p. 33-46.

79. Elien X, 29.

80. *Moralia* 378 c ; cf. Plutarque, *Œuvres morales V, Isis et Osiris*, éd. Christian Froidefond, Paris, Les Belles Lettres, 1988, p. 238.

aux yeux. Car c'est ainsi que les mots sont en parfaite conformité avec l'âme, variant suivant les mouvements de celle-ci. »⁸¹ Ce même auteur insiste encore sur la primauté du mot sur l'acte : « Comment le langage est exprimé d'une autre manière par les Égyptiens. Voulant signifier la parole d'une autre manière, ils écrivent la langue avec une main en dessous, estimant que le rôle primordial dans le discours revient à la langue et l'activité complémentaire à la main, étant donné que celle-ci complète les intentions de la langue. »⁸² Cette réflexion d'Horapollon se base sur des connaissances précises que cet auteur tardif (IV^e-V^e siècle EC) avait encore du système d'écriture ptolémaïque.

La question importante consistant à déterminer quelle est la part égyptienne dans l'inspiration hermétique a suscité une abondante littérature. Les hellénistes ont été marqués par les travaux d'un précurseur, le Genevois Isaac Casaubon (1559-1614). À la suite des travaux des savants de la Renaissance, avant tout ceux de Marcile Ficin, le premier éditeur du *Corpus Hermeticum*, on admettait volontiers que le fondateur de la sagesse hellénique n'était pas Platon, mais bien le fameux Hermès Trismégiste. Et l'on était persuadé que l'enseignement du Trismégiste révélait directement la sagesse de l'Égypte ancienne (à l'instar des *hieroglyphica* d'Horapollon). La critique initiée par Casaubon, théologien et grand connaisseur de la littérature grecque, fit admettre que le corpus hermétique était une œuvre tardive, venue bien après Platon et Aristote, et, surtout, après les Écritures. Théologien protestant, Casaubon ne pouvait admettre qu'une quelconque révélation divine puisse être authentiquement transmise par le corpus hermétique. C'est donc non seulement un impératif philologique, mais également un sentiment religieux dicté par sa foi, qui le poussa à montrer que l'œuvre attribuée à Hermès avait été écrite et pensée tardivement en grec. Casaubon contribua ainsi à couper l'hermétisme de ses racines égyptiennes. Par la suite, l'époque moderne vou-

81. Cf. Baudoin Van de Walle et Jean Vergote, *CdE*, XVII, 1943, p. 55-57 (I, 1 c) ; Herman Te Velde, dans *Funerary Symbol and Religion (Dedicated to M. S. H. G. Heerma van Voss)*, 1988, p. 132.

82. Baudoin Van de Walle et Jean Vergote, *op. cit.*, p. 64-65.

lut établir que l'hermétisme est une affaire grecque, pour l'essentiel. Cette position fut soutenue notamment par Arthur D. Nock et surtout par le R. P. André-Jean Festugière, le très savant commentateur et traducteur du corpus hermétique. On aimait alors penser que, « sauf le cadre, ils [les textes hermétiques] contiennent extrêmement peu d'éléments égyptiens. Les idées sont celles de la pensée philosophique grecque populaire sous une forme très éclectique, avec ce mélange de platonisme, d'aristotélisme et de stoïcisme qui était alors si répandu »⁸³. Des influences grecques donc, saupoudrées de judaïsme, voire d'éléments iraniens (à la suite de Richard Reitzenstein), et, ça et là, quelques bribes d'un vieux savoir égyptien. Mais cette opinion tranchée a été sérieusement remise en question depuis quelques années. En effet, Nock ou Festugière tenaient peut-être à affirmer une spécificité intellectuelle grecque, entraînant une sorte de refus de la mixité et des influences. Cette attitude se rencontrait d'ailleurs non seulement parfois dans le milieu des hellénistes, mais également chez certains de leurs confrères égyptologues, qui aimaient eux aussi à maintenir à distance les deux cultures. Une Égypte grecque et seulement grecque, celle de l'Alexandrie *ad egyptum* et des quelques cités ou quartiers helléniques de l'arrière-pays, face à une Égypte traditionnelle, celle de la *chora*, où l'on rencontrait certes des Grecs, voire des indigènes hellénisés, mais à laquelle on ne voulait pas reconnaître la possibilité de nourrir de hautes spéculations que seuls les salons alexandrins auraient su formuler. Mais les cloisons réelles n'étaient pas si étanches : la fascination antique des Grecs pour l'Égypte, l'hellénisation des notables égyptiens, et aussi – mais on l'oublie parfois – l'égyptianisation à bien des égards de la population grecque⁸⁴, tout cela dessine

83. Arthur D. Nock, dans *Corpus Hermeticum I*, Paris, Les Belles Lettres, 1945, p. v.

84. Parmi les études récentes à ce sujet, voir notamment : Philippe Derchain, *Les impondérables de l'hellénisation*, *MRE*, 7, 2000 ; Philippe Collombert, « Religion égyptienne et culture grecque : l'exemple de Dioscouridès », *CdE*, LXXV, 2000, p. 47-57 ; Laurent Coulon, « Quand Amon parle à Platon (la statue Caire JE 38033) », *Revue d'Égyptologie*, 52, Paris, 2001, p. 85-125.

un cadre socioculturel que certains ne voulaient pas évoquer ou, du moins, qu'on repoussait dans les marges prétendument honteuses de la magie. Depuis lors, des égyptologues, tels Philippe Derchain (dans son étude fondamentale parue dans la *Revue de l'histoire des religions*)⁸⁵, Serge Sauneron, éditeur des textes d'Esna⁸⁶, François Daumas⁸⁷, et d'autres savants encore⁸⁸, notamment Erik Iversen⁸⁹ et Garth Fowden⁹⁰, ont montré que les doctrines hermétiques reposent réellement sur un fond égyptien. Cet héritage est passé par le filtre de la philosophie grecque, qui ne l'a pas dénaturé au point de lui faire perdre sa substance. Ainsi, Garth Fowden insiste, dès le titre de son étude sur Hermès Trismégiste, sur le fait qu'il s'agit d'un « Hermès égyptien ». Il a fallu attendre longtemps pour que l'on reconnaisse que l'appellation « trismégiste » n'est que la traduction grecque d'une épithète égyptienne⁹¹. D'un autre point de vue, partant de l'hermétisme transmis par les textes coptes, Jean-Pierre Mahé⁹² a, de même, admirablement montré que la prise en compte du tissu mixte gréco-égyptien de l'hermétisme était une condition importante pour la compréhension générale

85. Philippe Derchain, « L'authenticité de l'inspiration égyptienne dans le "Corpus Hermeticum" », *RHR*, 161, 1962, p. 175-198.

86. Serge Sauneron, « La légende des sept propos de Méthyer au temple d'Esna », *Bulletin de la Société française d'Égyptologie*, 32, 1961, p. 43-48.

87. François Daumas, « Le fonds égyptien de l'hermétisme », dans *Gnosticisme et monde hellénistique (Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve)*, 1982, p. 3-25.

88. Citons notamment : Jorgen P. Sorensen, in *The Religion of the Ancient Egyptian: Cognitive Structures and Popular Expressions*, Uppsala, 1987, p. 41-57 ; Bernard Couroyer, *Revue biblique*, 94, 1987, p. 574-603, et 95, 1988, p. 70-91, 195-210 ; Laszlo Kakosy, « Hermes and Egypt », dans *Studies in Pharaonic Religion and Society, in honour of J.-G. Griffiths*, 1992, p. 258-261 ; J.-Gwyn Griffiths, dans *The Unbroken Reed (Studies Shore)*, *EES Occasional Publications*, 11, 1994, p. 125-137 ; J.-Gwyn Griffiths, dans *Fs. Winter, Aeg. Trev.*, 7, 1995, p. 97-102 ; Brian P. Copenhaver, *Hermetica*, Cambridge UP, 1992, p. XIII-LIX.

89. Erik Iversen, *Egyptian and Hermetic Doctrine*, Copenhague, 1984.

90. Garth Fowden, *Hermès l'Égyptien*, Paris, 2000 (= *The Egyptian Hermes*, 1986).

91. Jan Quaegebeur, « Thot-Hermès, le dieu le plus grand ! », *Homages à François Daumas*, Montpellier, 1986, p. 525-544.

92. Jean-Pierre Mahé, *Hermès en Haute-Égypte*, II, 1982, p. 278-308.

du phénomène et surtout de son milieu socioculturel. L'analyse actuelle tend en outre à montrer que, même dans des questions phonologiques⁹³ et philosophiques *a priori* imprégnées d'hellénisme, l'hermétisme tisse un lien subtil avec la pensée pharaonique : c'est le cas, chez Jamblique et aussi dans le Poimandrès, dans ce qu'on peut lire sur le statut particulier du *nous* et du *logos*. Pensées en égyptien, nous avons là des données qui renvoient au « cœur »-*jb* (à savoir, la pensée, l'intelligence) dans son rapport à la parole créatrice, celle à laquelle Thot préside⁹⁴.

En insistant sur l'importance des « paroles » attribuées à Thot dans la pensée pharaonique, nous désirons nous inscrire dans cette même perspective, dans l'intention de réévaluer une filiation pharaonique, non seulement en ce qui concerne le cadre de l'hermétisme, mais aussi à propos de ses origines les plus lointaines.

Université de Genève
Faculté des Lettres
Département des Sciences de l'Antiquité
2, rue de Candolle
CH-1211 Genève
youri.volokhine@lettres.unige.ch

93. Elsa Oréal, « "Noir parfait". Un jeu de mots de l'égyptien au grec », *Revue des Études grecques*, 111, 1998, p. 551-565.

94. Voir Michèle Broze et Carine Van Liefferinge, « L'Hermès commun du prophète Abamon. Philosophie grecque et théologie égyptienne dans le prologue du *De Mysteriis* de Jamblique », dans *Religions méditerranéennes et orientales de l'Antiquité*, Françoise Labrique éd., *Bibliothèque d'Étude*, 135, Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 2002, p. 35-44 (spécialement p. 43).

2003/4 — Aux confins de la Loi religieuse : expériences islamiques (152 pages)

Avant-propos (Pierre Lory) — « La maison de Satan ». Le hammâm en débat dans l'islam médiéval (Mohammed Hocine Benkheira) — « Un réconfort pour ceux qui sont dans l'attente ». Prophétie et millénarisme dans la péninsule Ibérique et au Maghreb (XVI^e-XVII^e siècles) (Mercedes García-Arenal) — « L'homme de la terrasse ». La pratique religieuse et sociale d'un « ravi » en Dieu, le saint tunisois Ahmad b. 'Arūs (m. 868/1463) (Nelly Amri)

2002/4 — L'orphisme et ses écritures. Nouvelles recherches (144 p.)

Présentation (Philippe Borgeaud, Claude Calame, André Hurst) — La poésie attribuée à Orphée : qu'est-ce qui est orphique dans les *Orphica* ? Une mise au point introductive (Claude Calame) — La toile de Pénélope : a-t-il existé un mythe orphique sur Dionysos et les Titans ? (Alberto Bernabé) — La figure du Kronos orphique chez Proclus. De l'orphisme au néo-platonisme, sur l'origine de l'être humain (Luc Brisson) — Poésie orphique et rituel initiatique. Eléments d'un « Discours sacré » dans les lamelles d'or (Christoph Riedweg) — Les deux mères de Dionysos, Perséphone et Sémélé, dans les *Hymnes orphiques* (Jean Rudhardt) — Convergence et divergence dans l'interprétation du mythe d'Orphée. De Clément d'Alexandrie à Eusèbe de Césarée (Jean-Michel Roessli).

2001/1 — Les usages du Livre saint dans l'islam et le christianisme (152 p.)

Présentation (Gilles Veinstein) — Les musulmans et la Parole de Dieu (Michel Chodkiewicz) — Qu'est-ce qu'une Bible ? (Pierre Gibert) — Les emplois du Coran, livre manuscrit (François Déroche) — Les bibles en Catalogne à la fin du Moyen Âge ou l'occultation de la parole sacrée (Dominique de Courcelles) — L'usage talismanique du Coran (Constant Hamès) — Traductions, impressions et usages du Coran dans le sous-continent indien (1786-1975) (Marc Gaborieau) — « Évangélisez la France ». Les Bibles protestantes dans la France rurale (1814-1870) (Michèle Sacquin).

2000/3 — La prière dans le christianisme moderne (344 p.)

Présentation (Louis Châtellier, Philippe Martin) • **Les modèles** : La religieuse liégeoise en prière (Marie-Élisabeth Henneau) — L'invitation à la prière dans les lettres de Luther (Matthieu Arnold) — Les manuels réformés de préparation à la mort (Marianne Carbonnier-Burkard) — La « Prière » de Pascal « pour demander à Dieu le bon usage des maladies » (Jean-Paul Amann) • **L'office et les fêtes** : Les fidèles à l'église dans la peinture française (François Pupil) — Les Leçons de Ténèbres mises en musique : les enjeux d'une querelle théologique (Thierry Favier) — Un dévot à l'écoute des prédicateurs : Africain Senault, apothicaire langrois (Georges Viard) • **Les dévotions collectives exceptionnelles** : Les pratiques dévotionnelles du jubilé (Bernard Dompnier) — Les fêtes luthériennes de la paix de Westphalie (Claire Gantet) — Dévotion de groupe et piété personnelle dans les pèlerinages bretons de la Réforme catholique (Georges Provost) — Paroles de pèlerins (Philippe Martin) — Les ostensions en Limousin au XIX^e siècle (Paul D'Hollander) • **Les groupes qui agissent** : La spiritualité des compagnies de la Propagation de la foi (Catherine Martin) — La dévotion au Sacré-Cœur. Confréries et livres de piété (Marie-Hélène Froeschlé-Chopard) — La « retraite de Vannes » (Jean Quéniart) — Le cantique : l'adhésion par le chant (Marlène Belly) • **Le domaine du privé** : Le fidèle en son « cabinet d'oraison » (Paulette Choné) — La dévotion domestique luthérienne (Patrice Veit) — Le lit, la Vierge, la mort. Intimité et image de dévotion à l'époque moderne (Olivier Christin) — La place du culte privé chez les protestants français (Yves Krumenacker) — De la prière interdite à la prière impossible (Louis Châtellier) • Conclusion : De l'implantation à l'imnasse (Jean-Pierre Massaut).